

Direction des ressources humaines
Bureau du personnel enseignant

Unité d'embauche : Département de kinésiologie

Nom du directeur : Luc Proteau

Numéro de l'unité : S0100U

Numéro telephone: 343-6166

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée

** Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé*

Affichage

- Affichage 10.05
 Affichage 10.13

Trimestre

- Automne
 Hiver
 Été

Catégorie d'emploi

- Chargé de cours
 Chargé de clinique
 Chargé de formation clinique
 Superviseur de stage

Année : 2018

Sigle et Sections du Cours	Titre du Cours	Exigences de qualification	Heures	Horaires
<p>SIGLE KIN 2041 + KIN 3040 + KIN 3041</p> <p>SECTION</p> <p>LAP LS LAPS MAP MS MA MPS</p>	<p>Introduction à l'intervention clinique Pratique d'intervention Clinique spécialisé</p> <p>..... LAP LS LAPS MAP MS MA MPS</p>	<p>Le candidat ou la candidate possède un baccalauréat en kinésiologie ou en sciences de l'activité physique. + Le candidat ou la candidate possède cinq (5) années d'expérience clinique en service individualisé dont trois (3) années avec une population symptomatique.</p> <p>Inscrire la/les SECTION(S) sur votre dépôt de candidature</p> <p>..... LAP LS LAPS MAP MS MA MPS</p>	<p>91 45.5 136.5 98 49 49 98</p>	<p>Du 10 janvier au 25 avril 2018 (excluant la semaine de relâche) ce qui représente selon le jour : Lundi – 13 semaines Mardi – 14 semaines Mercredi – 15 semaines Jeudi- 14 semaines</p> <p>Les lundis de 8h30 à 16h30 Les lundis de 17h00 à 20h30 Les lundis de 8h30 à 20h30 Les mardis de 8h30 à 16h30 Les mardis de 17h00 à 20h30 Les mardis de 8h30 à 12h00 Les mardis de 13h00 à 20h30</p>

Direction des ressources humaines
Bureau du personnel enseignant

MeAP MeAP MeAP	105	Les mercredis de 8h30 à 16h30
MeS MeS MeS	52.5	Les mercredis de 17h00 à 20h30
MeAPS MeAPS MeAPS	157.5	Les mercredis de 8h30 à 20h30
JAP JAP JAP	98	Les jeudis de 8h30 à 16h30
JS JS JS	49	Les jeudis de 17h00 à 20h30
JA JA JA	49	Les jeudis de 8h30 à 12h00
JPS JPS JPS	98	Les jeudis de 13h00 à 20h30

DESCRIPTIF DES CODES DE SECTIONS :

L - lundi M - mardi Me - mercredi J - jeudi
A - A.M. P - P.M. S - soir

AVIS:

- **Le chargé de clinique se doit d'être membre en règle de la Fédération des Kinésologues du Québec et en fournir la preuve.**
- L'enseignement des chargés de clinique doit correspondre à l'enseignement et aux pratiques départementales.
- Il est du ressort des chargés de clinique de maintenir à jour leurs connaissances.
- Un chargé de clinique ne peut prendre de vacances durant son engagement.

Date des affichages tardifs (10.13)

S'il s'avérait nécessaire de procéder à un affichage court, voici les 3 dates :

Date : 25 octobre 2017

Date : 15 novembre 2017

Date : 11 décembre 2017

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE [SPECC](#) ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ.

Date limite pour déposer sa candidature : **15 octobre 2017** au bureau 8235 du Département de kinésiologie.

INFORMATIONS S'ADRESSANT EXCLUSIVEMENT AU SERVICE (UNITÉ ADMINISTRATIVE)

Retourner le formulaire SPEF-1010 (Affichage des cours) par courriel à l'adresse suivante:

affichages-attributions-sccum@drh.umontreal.ca

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.